

# L'enquête publique du SRADDET est lancée

vendredi 27 septembre 2019, par [lpe](#)

L'enquête publique du projet de Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la Région Nouvelle-Aquitaine est lancée ! Elle se déroule jusqu'au 18 octobre 2019 inclus. Elle a pour objet de permettre au public de prendre connaissance du projet de SRADDET et de recueillir toutes appréciations, suggestions et propositions.

41 collectivités réparties sur l'ensemble du territoire ont été désignées comme point d'accueil du public, soit 38 mairies et les 3 sites de la Région Nouvelle-Aquitaine, et pas moins de dix commissaires enquêteurs se tiennent à la disposition du public pour informer, échanger, recueillir les avis : ils assureront une permanence d'une demi-journée dans chacun des 41 points d'accueil.

Les Néo-Aquitains sont ainsi invités à s'exprimer :

- Sur les registres : à disposition du public dans l'un des 41 lieux d'enquête, et/ou sur le [registre dématérialisé](#)
- Lors de permanences tenues par la commission d'enquête aux dates et créneaux horaires [à consulter en suivant ce lien](#).
- Par courrier électronique : à l'adresse suivante : [sraddet-nouvelle-aquitaine@enquetepublique.net](mailto:sraddet-nouvelle-aquitaine@enquetepublique.net)
- Par courrier : auprès de Monsieur le Président de la Commission d'Enquête du SRADDET, Hôtel de Région, 14, Rue François de Sourdis, 33077 Bordeaux cedex.

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite faire de cet exercice réglementé et inédit une opportunité de construire avec les territoires une **stratégie d'aménagement durable et équilibrée à horizon 2030**.

Le projet s'articule autour de **quatre grandes thématiques** :

- bien vivre dans les territoires (se former, travailler, se loger, se soigner),
- lutter contre la déprise et gagner en mobilité (se déplacer facilement et accéder aux services),
- consommer autrement (assurer à tous une alimentation saine et durable et produire moins de déchets),
- protéger l'environnement naturel et la santé (réussir la transition écologique et énergétique).

Avec ce schéma, un nouveau cadre de référence en matière de planification territoriale est créé, opposable aux documents de planification et d'urbanisme.